

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/10212
27 mai 1971
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 25 MAI 1971, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 7 mai 1971, qui vous a été adressée par le Représentant permanent de la Somalie, agissant en qualité de Président du Comité spécial de l'apartheid, dans laquelle il est dit que des hélicoptères fabriqués aux Etats-Unis font l'objet d'une publicité et sont vendus ouvertement en Afrique du Sud, et que ces appareils peuvent être adaptés à des usages militaires.

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à déclarer que les Etats-Unis appliquent avec autant de rigueur que n'importe qui l'embargo sur les armes à destination de l'Afrique du Sud. Bien que d'autres pays aient pris d'assez grandes libertés à l'égard de cet embargo, les Etats-Unis ont veillé de très près à ce qu'il soit appliqué à la fois sur les armes et sur le matériel militaire. Les Etats-Unis n'exportent à destination de l'Afrique du Sud ni hélicoptères militaires ni hélicoptères civils destinés à des fins militaires. La vente d'hélicoptères américains à l'Afrique du Sud est minutieusement réglementée, ce qui permet de garantir que les ventes qui ont lieu, ne violent ni la lettre ni l'esprit de l'embargo. A cette fin, les Etats-Unis n'accordent de licences pour l'exportation d'hélicoptères à destination de l'Afrique du Sud qu'à des fins exclusivement civiles et commerciales. Les Etats-Unis n'ont pas la moindre preuve - et le Comité spécial de l'apartheid n'en fournit aucune - que des hélicoptères fabriqués aux Etats-Unis, faisant l'objet d'une publicité et vendus en Afrique du Sud, seraient adaptés à des usages militaires. S'il s'avérait que ces hélicoptères étaient convertis à des fins militaires, les Etats-Unis prendraient immédiatement des mesures pour remédier à cette situation.

S/10212
Français
Page 2

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent des
Etats-Unis d'Amérique auprès
de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) George BUSH

